

## Etudier au Québec, oui... mais pas en anglais quand on est français

C'est une véritable ruée : quelque 7 000 étudiants français sont inscrits dans l'une des 18 universités du Québec ; ils n'étaient que 460 en 1982. La progression a été constante depuis la signature, en 1978, d'une entente permettant aux jeunes Français de payer les mêmes frais de scolarité que leurs homologues québécois et réciproquement. Mais tandis que les étudiants français se précipitent pour découvrir l'Amérique à partir de la seule province canadienne où le français est l'unique langue officielle, les étudiants québécois, eux, boudent de plus en plus la France. Ils étaient 3 000 dans les années 1970 ; ils ne sont plus que 700 actuellement dans l'Hexagone.

A ces phénomènes inverses, plusieurs explications. Les universités québécoises ont su se hisser à des niveaux d'excellence, dans des établissements bien équipés, sans classes surchargées. Les universités françaises, elles, ont mauvaise réputation en Amérique du Nord : vétusté des locaux, inaccessibilité du cours professoral, équipement informatique insuffisant, manque de convivialité de l'accueil, etc. Les jeunes Québécois étudient d'abord chez eux. Et lorsqu'ils se dépaysent, ils choisissent soit les grandes universités américaines, soit les meilleures du Canada anglophone, moins dispendieuses.

Ce déséquilibre n'aurait guère suscité de remous si les médias québécois n'avaient pas relevé à plusieurs reprises que « le quart des étudiants français se destinent à des études en langue anglaise », dans les universités anglophones McGill, Concordia et Bishop à Montréal. En fait, d'après les relevés les plus récents, 17% seulement (soit 1 160 étudiants sur 6 950) étaient inscrits en 2008 dans ces établissements où, si les cours sont

dispensés en anglais, les étudiants francophones (québécois compris) peuvent remettre leurs copies et passer leurs examens en français.

Il n'en fallait pas plus, cependant, pour susciter l'ire des milieux nationalistes québécois, qui luttent depuis des siècles pour préserver la prééminence du français dans leur coin d'Amérique. Et quelle ire ! « Faut-il que nous soyons sots pour accepter aussi bêatement de financer l'apprentissage de l'anglais au nom de l'amitié France-Québec ! S'il faut résilier un accord bilatéral remontant aux années 1970 pour éliminer cette arnaque, allons-y », fulminait récemment, dans un courrier au quotidien montréalais *Le Devoir*, un professeur d'université francophone. « Il est scandaleux que des dizaines de millions de dollars de fonds publics québécois servent à aider les Français à apprendre l'anglais », a estimé de son côté le président de la Société Saint-Jean-Baptiste (nationaliste), Jean Dorion.

A plusieurs reprises, Michelle Courchesne, ministre québécoise de l'éducation, a indiqué que l'entente de 1978 gagnerait à être « revue et corrigée ». Mais l'heure est plutôt à la célébration de la riche coopération bilatérale, qui fête ces jours-ci le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture de la Délégation du Québec à Paris. Le sujet risque de ne pas rester sous le boisseau : les universités du Québec réclament une hausse des frais de scolarité, notamment pour les étudiants étrangers. Ceux-ci paient environ 13 000 dollars canadiens (9 300 euros) par an, contre 6 000 dollars pour les Canadiens non québécois et environ 3 000 dollars pour les Québécois et les Français. L'exemption française tiendra-t-elle sans condition si la ruée se poursuit ? ■

MARTINE JACOT